

	Série Economique et sociale (ES)	Série Littéraire (L)	Série Scientifique (S)
mercredi 29 mars 2017	Epreuve de langue vivante étrangère rare 16h00-18h00(facultative) ou 16h00-19h00 (LV1 maternelle) ou 16h00-18h00 (LV2 maternelle)	Epreuve de langue vivante étrangère rare 16h00-18h00(facultative) ou 16h00-19h00 (LV1 et 2 maternelle)	Epreuve de langue vivante étrangère rare 16h00-18h00(facultative) ou 16h00-19h00 (LV1 maternelle) ou 16h00-18h00 (LV2 maternelle)
du lundi 22 mai 2017 au mardi 30 mai 2017			Science de l'Ingénieur : oral de projet
du lundi 22 mai 2017 au mardi 23 mai 2017		DGEMC	
du mardi 6 juin 2017 au vendredi 9 juin 2017			ECE
lundi 29 mai 2017	EPS ponctuel obligatoire		
mardi 30 mai 2017	Option ponctuelle facultative en EPS : Tennis – Danse – Escalade		
jeudi 1 juin 2017	Option ponctuelle facultative en EPS : Natation – Danse – Escalade		
vendredi 2 juin 2017	BACHIBAC Langue et Littérature 16h00-20h00		
	OIB - Langue-Littérature de la section (écrit) - 10h00 / 14h00		
	Option ponctuelle facultative en EPS : Judo – Danse – Escalade		
mardi 6 juin 2017	ABIBAC et BACHIBAC Histoire-géographie 15h00-20h00		
du mardi 6 juin 2017 au jeudi 8 juin 2017	Epreuve facultative de langues et cultures de l'antiquité : Latin et Grec + Evaluation spécifique de DNL		
du vendredi 9 juin 2017 au mercredi 14 juin 2017	Epreuve facultative de Theatre et de Cinéma audiovisuel et de créole		Epreuve obligatoire de Théâtre et de Cinéma audiovisuel (oral)
jeudi 15 juin 2017	Philosophie 10h00-14h00	Philosophie 10h00-14h00	Philosophie 10h00-14h00
	Français (épreuve anticipée) 16h00-20h00	Français et littérature (épreuve anticipée) 16h00-20h00	Français (épreuve anticipée) 16h00-20h00
vendredi 16 juin 2017	Histoire-géographie 10h00-14h00	Histoire-Géographie 10h00-14h00	Histoire – Géographie 10h00 – 13h00
lundi 19 juin 2017	Sciences (épreuve anticipée) 10h00-11h30	Sciences (épreuve anticipée) 10h00-11h30	
	Langue vivante 1 16h00-19h00	Langue vivante 1 16h00-19h00	Langue vivante 1 16h00-19h00
mardi 20 juin 2017	Sciences économiques et sociales 10h00-14h00 ou 15h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 10h00-12h00	Physique – Chimie 10h00 – 13h30
mercredi 21 juin 2017	Mathématiques 10h00-13h00	Mathématiques 10h00-13h00	Mathématiques 10h00-14h00
	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00-18h00	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00-19h00	Langue vivante 2 étrangère ou régionale 16h00-18h00
jeudi 22 juin 2017		Arts (épreuve écrite) 16h00-19h30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 16h00-19h00 Langue et culture de l'Antiquité : Latin 16h00-19h00	Sciences de la vie et de la Terre 16h00-19h30 Ecologie,agronomie et territoires 16h00-19h30 Sciences de l'ingénieur 16h00-20h00
du vendredi 23 juin 2017 au jeudi 29 juin 2017	Français (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)	Français et littérature (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)	Français (épreuve orale anticipée - durée 20 minutes)
jeudi 29 juin 2017	Epreuves orales obligatoires et facultatives		
du vendredi 30 juin 2017 au lundi 3 juillet 2017	Clôture des dernières séances d'harmonisation, saisie et validation des notes à 17h00		
lundi 3 juillet 2017	Travaux administratifs		
lundi 3 juillet 2017	Remise des procès verbaux de délibération, scellés, à partir de 13h30		
mardi 4 juillet 2017	Délibérations du premier groupe à 9h00-Saisie des notes modifiées après délibération – Edition des relevés de notes dans les centres de délibération et envoi scellé aux centres d'examen.		
mercredi 5 juillet 2017	Publication des résultats et affichage à 8h00 -Délivrance des relevés de notes aux candidats-Diffusion par le rectorat des fichiers de résultats à la presse-Choix par les candidats des épreuves du second groupe avant 17h00		
jeudi 6 juillet 2017	Etablissement des liste de passage des épreuves du second groupe		
vendredi 7 et samedi 8 juillet 2017	Epreuves orales du second groupe et délibération		
samedi 8 juillet 2017	Publication des résultats à 15h00 - FIN DE LA SESSION		

NB : Les épreuves d'une durée > ou = à 6h pourront faire l'objet d'une interruption d' 1/2 h pour le déjeuner des candidats.La durée de l'épreuve sera alors prolongée de 30mn,